

# Église en Côte-d'Or

[www.diocese-dijon.com](http://www.diocese-dijon.com)



## DOSSIER

**L'éducation  
en famille**

## AU SOMMAIRE

**ECO ~ n° 736 ~ Juin 2016 ~ 3,00 €**

**Session provinciale des jeunes prêtres à Cîteaux**

**Nécrologie : le Père Pierre Roesch**

**Les 70 ans du Secours Catholique**

**Visages de prêtres : Père Antoine Amigo**



## SOMMAIRE

## Page 2

## Editorial

- Eduquer ses enfants (Mgr Minnerath).

## Page 3

## Eglise vivante

- Formation régionale de la pastorale des Migrants (Jean Clerc).
- Formation des diacres (Marc Rey).
- Un nouveau presbytère pour la paroisse de Montbard.

## Pages 4 et 5

## Paroisses et mouvements

- Rencontre régionale de l'ACO (Pierre Gros).
- Les rendez-vous de la Parole de Dieu à Châtillon (Marie-Claire Moissenet).
- Session de formation des jeunes prêtres (P. Oscar Ruiz).
- Pèlerinage paroissial à Mazille (Françoise François).

## Pages 6 et 7

## Eglise vivante

- Pèlerinage à Notre-Dame de Domois (P. Patrick-Marie Févotte).
- En mémoire de l'abolition de l'esclavage à Chamblanc (Sr Agnès Thévenin).
- Rassemblement des scouts de France (P. Emmanuel Pic).
- Nécrologie du Père Pierre Roesch.

## Pages 8 à 11

## Dossier

- L'éducation en famille (Victor Larger, Monique et Claude Papillard, Jean-Michel Pelotte, Pauline Petit, Marie-France Roux).

## Page 12

## Solidarité

- Le Secours Catholique et les vacances (Sylvain Couedel).

## Page 13

## Visages de prêtres

- P. Antoine Amigo.

## Page 16

## Événement

- Les 70 ans du Secours Catholique à Pouilly (Maguy Minonzi).

**Photo de couverture :**

L'éducation en famille (© DR)

**Avec ce numéro :**

La Lettre d'Info de juin 2016.

## Éduquer ses enfants

La Déclaration universelle des droits de l'homme (1948) reconnaît que « les parents ont, par priorité, le droit de choisir le genre d'éducation à donner à leurs enfants » (art. 26,3). La plupart des constitutions garantissent ce droit fondamental. La Convention relative aux droits de l'enfant (1989) déclare, quant à elle, que « la famille, unité fondamentale de la société et milieu naturel pour la croissance est le bien-être de tous ses membres, et en particulier des enfants ». Elle ajoute : « La responsabilité d'élever l'enfant et d'assurer son développement incombe au premier chef aux parents ou, le cas échéant, à ses représentants légaux » (art. 18).

L'Eglise ne dit pas autre chose. La Déclaration du concile Vatican II sur l'éducation (1965) insiste : « Les parents, parce qu'ils ont donné la vie à leurs enfants, ont la très grave obligation de les élever et, à ce titre, doivent être reconnus comme leurs premiers et principaux éducateurs » (n. 3).

Il s'agit bien d'éduquer, c'est-à-dire de « faire sortir » pour conduire dans la vie, nouer des relations avec ses semblables, acquérir les connaissances nécessaires, intérioriser les règles morales.

Eduquer n'est pas seulement instruire, transmettre des connaissances, mais faire grandir en humanité. Les parents ne transmettent pas seulement la vie, mais aussi le sens de la vie. Le prolongement de la gestation est l'éducation. A mesure que l'enfant grandit et commence à penser par lui-même, le rôle des parents est partagé avec les éducateurs auxquels ils confient leurs enfants. Seules les idéologies totalitaires, déjà en germe dans la pensée de Platon, voulaient confier l'éducation des enfants exclusivement à la cité. La collectivité n'a pas de droit sur les enfants. Elle peut seulement suppléer par délégation au rôle d'éducateurs des parents.

Nous savons que notre personnalité est largement structurée par les influences que nous recevons dans nos premières années. Nos comportements sont marqués non seulement par notre patrimoine génétique, mais aussi par l'environnement dans lequel nous avons grandi. Un enfant est éduqué autant par les enseignements qu'il reçoit que par les comportements qu'il observe dans son entourage. La présence des grands parents est particulièrement importante dans le processus d'éducation en famille.

Au cours des dernières décennies, le mariage, la famille, l'éducation ont été pas mal secoués en Occident. Raison de plus pour les parents chrétiens de prendre au sérieux leur rôle d'éducateurs. Car éduquer inclut l'éducation à la foi par leur propre témoignage de vie. Ils auront à cœur de faire baptiser leurs enfants, de prier avec eux, de les envoyer à la catéchèse paroissiale et d'être pour eux des exemples qu'ils seront toujours fiers d'imiter.



**Votre archevêque**  
† **Roland MINNERATH**